

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5388>



action sociale 2017-2018

- SNES académique de Dijon - Informations professionnelles - Action sociale -



Date de mise en ligne : vendredi 29 septembre 2017

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Selon une information donnée par le rectorat, les aides rectorales sont explicitées sur le site rectoral [ici](#) ; vous pourrez y découvrir les finalités et les critères d'attribution.

Les dossiers doivent être envoyés COMPLETS au rectorat AU PLUS TARD aux dates ci dessous :

26 octobre 2017

- l'aide aux frais de déplacements engagés pour raison professionnelle
- l'aide aux loisirs des enfants
- l'aide aux frais de déplacements liés à la scolarité (enfant au lycée)
- l'aide aux vacances pour la période du 01/09 au 30/09/17
- l'aide à la validation des acquis d'expérience (formations de janvier à septembre)

6 novembre 2017

- l'aide aux frais de déplacements liés à la scolarité (enfant dans le supérieur)

30 novembre 2017

- l'aide à l'accueil pour 1ère nomination dans l'académie (déménagement de septembre à octobre)
- l'aide au changement de domicile suite à mutation (déménagement de septembre à octobre)
- l'aide au changement de domicile suite à séparation ou divorce ou veuvage (déménagement de septembre à octobre)
- l'aide au CIV (déménagement de septembre à octobre)
- l'aide compensatoire à l'éloignement professionnel (période septembre-octobre)
- l'aide à la validation des acquis d'expérience (formations en octobre)
- l'aide aux agents handicapés en reprise d'activité (factures de septembre & octobre)

30 janvier 2018

- l'aide à l'accueil pour 1ère nomination dans l'académie (déménagement de novembre à décembre)
- l'aide au changement de domicile suite à mutation (déménagement de novembre à décembre)
- l'aide au changement de domicile suite à séparation ou divorce ou veuvage (déménagement de novembre à décembre)
- l'aide au CIV (déménagement de novembre à décembre)
- l'aide compensatoire à l'éloignement professionnel (période novembre-décembre)
- l'aide à la validation des acquis d'expérience (formations de novembre & décembre)
- l'aide aux agents handicapés en reprise d'activité (factures de novembre & décembre)

28 février 2018

- l'aide à l'accueil pour 1ère nomination dans l'académie (déménagement en janvier)
- l'aide au changement de domicile suite à mutation (déménagement en janvier)
- l'aide au CIV (déménagement en janvier)